

S.I.V.U. DES ECOLES DE SAINT-ONDRAS ET VALENCOGNE

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 18 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit du mois de juillet à vingt heures, les membres du Comité Syndical du SIVU des écoles de Saint-Ondras et Valencogne se sont réunis, à la mairie de Saint-Ondras, sous la présidence de Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX.

Présents : Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX, Julien VENTURA, Michel CLEYET-MERLE, Christine BARRAL, Marie-Anne TRAILIN, Brigitte GASPERONI, Yvette BLANC, Magali MARION, Didier JULLIAN-DESAYES et Bernadette GUINET.

Absents : Nicolas DEFRANCE (remplacé par Didier JULLIAN-DESAYES) et Laetitia GUILLAUME (remplacée par Bernadette GUINET).

Assistait également à la séance : Gilbert GUINET.

Nombre de membres : afférents au Comité Syndical : 10 – En exercice : 10 – Qui ont pris part aux délibérations : 10

Secrétaire de séance : Julien VENTURA

Date de convocation : 11/07/2023

FINANCES

Renégociation des prêts immobiliers contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le capital restant dû à ce jour à la Caisse des Dépôts et Consignations s'élève à 1 276 400 € pour deux prêts contractés en 2014 et 2015 à taux révisable pour 25 et 30 ans. Aujourd'hui, avec l'augmentation du taux du livret A, les montants des échéances sont tels qu'ils mettent en difficulté financière les deux communes qui alimentent le syndicat par leurs participations.

Les élus ont contacté des banques extérieures qui ont refusé de reprendre ces deux prêts.

Ils ont demandé à la Caisse des Dépôts et Consignations un réaménagement de ces deux prêts et contacté Madame la Sous-préfète pour l'informer de la situation et obtenir son soutien. Deux propositions de rallongement des prêts de 2 et 4 ans avec diminution des taux ont été reçues. Au final le coût global du crédit subira une hausse de 152 000 €, mais pendant les 3 premières années le montant des échéances va être suffisamment réduit pour permettre aux communes de souffler et de pouvoir investir dans leurs projets. Le réaménagement s'appliquera dès la prochaine échéance. L'échéance du 1^{er} janvier qui posait des problèmes de trésorerie sera déplacée au 1^{er} avril.

Les Maires et la Présidente insistent sur l'impérieuse nécessité de continuer à travailler de manière forte au sein des commissions à la recherche des économies.

Ils demandent à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces propositions afin que le dossier soit présenté à la commission de la Caisse des Dépôts et Consignations du 25 juillet. Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

Si la commission de la Caisse des Dépôts et Consignations donne un accord favorable, les propositions avec les montants définitifs seront soumises au vote du conseil syndical début août.

2 - DIVERS

Une nouvelle réunion rassemblant les conseillers municipaux des deux communes sera organisée au cours du deuxième semestre afin de faire le point sur l'avancement des travaux des commissions et les solutions proposées.

L'assemblée générale de l'association cantine-garderie est fixée au 13 septembre.

La séance est levée à 20h35.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL : MARDI 8 AOUT A 18H15